



**INSTITUT DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS
DU CHRU DE TOURS**

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFSI DU CHRU DE TOURS

ANNÉE 2024-2025



SOMMAIRE

1. Le Contexte de la formation	5
1.1 La Présentation de la structure	5
1.2 Les équipes pédagogique et administrative	5
1.3 Le contexte spécifique des besoins de formations.....	6
1.4 Les spécificités de l'IFSI du CHU de TOURS	6
1.4.1 Les finalités de la formation.....	6
1.4.2 Les finalités de la formation.....	7
1.4.3 Les valeurs.....	8
1.4.4 Les principes pédagogiques	8
1.4.5 Les moyens pédagogiques	9
2. Les choix pédagogiques de l'IFSI	13
2.1 L'accompagnement des étudiants	14
2.2 La démarche réflexive	14
2.3 L'alternance intégrative	15
2.4 Les unités d'intégration.....	15
2.5 Le raisonnement clinique et le modèle tri-focal	16
2.6 La démarche de recherche	17
2.7 L'initiation à la réflexion éthique	18
2.8 L'inter professionnalité des filières sanitaires.....	18
2.9 L'intégration des étudiants en situation de handicap.....	20
2.10 La Qualité de Vie au Travail	20
L'offre de formation continue.....	20
3. Les missions transversales	21
4.1 Le Programme Erasmus	21
4.2 La participation aux différents groupes de travail du GHT Touraine- Val de Loire	22
4. L'évaluation des actions de formations	22
5.1 Les « points info »	22
5.2 Les bilans de fin de formation.....	22
Glossaire	24
Bibliographie	26
ANNEXE 1 : Charte pour « les 9 engagements pour la qualité de vie	27
des stagiaires paramédicaux »	27

Préambule

Le projet pédagogique est un document qui permet à l'étudiant de :

- ➔ Préciser le professionnel que nous voulons former
- ➔ Identifier :
 - les valeurs,
 - les principes et les choix pédagogiques,
 - la place de la réflexivité et des analyses des pratiques professionnelles dans le dispositif de formation,
 - l'accompagnement individualisé et le suivi pédagogique,
 - le système d'évaluation.

Le projet pédagogique est élaboré par l'ensemble des cadres formateurs pour :

- ➔ Fédérer l'équipe autour d'un projet commun
- ➔ Créer un fil conducteur sur les 3 ans de formation
- ➔ Donner du sens aux orientations pédagogiques
- ➔ Etre cohérent et réaliste
- ➔ Conforter la place de l'étudiant dans sa formation en tant qu'acteur
- ➔ Renforcer l'interprofessionalité autour de la prise en soin de la personne soignée
- ➔ Apporter une réponse aux besoins de santé de la population et à ceux des établissements sanitaires et sociaux.

Le projet pédagogique est un document de référence qui détermine les orientations pédagogiques et professionnelles de l'Institut. Il sert de contrat entre les acteurs (équipe pédagogique - étudiants - professionnels). Il apporte une meilleure lisibilité sur les missions de chacun et trouve son ancrage dans la démarche qualité partagée par tous.

1. Le Contexte de la formation

1.1 La Présentation de la structure

L'IFSI est rattaché au pôle universitaire et adossé au CHRU (Centre Hospitalier Régional Universitaire) de TOURS ce qui nous permet de travailler en étroite collaboration avec les professionnels de proximité et d'être réactifs aux différentes évolutions organisationnelles, structurelles et identitaires de la santé.

L'IFSI du CHRU de TOURS accueille 184 étudiants infirmiers¹ par promotion sur 3 ans dans un environnement architectural et paysager agréable. L'institut dispose d'un plateau technique et d'équipements d'apprentissage par la simulation favorisant le développement des compétences des étudiants pour s'approprier leur futur métier.

Subventionné en partie par le Conseil Régional Centre-Val de Loire, sous l'égide de l'ARS Centre-Val de Loire, notre institut est membre du Collegium Santé de l'Université de Tours. Il est à ce jour inscrit en ce sens dans une démarche d'habilitation universitaire de ses Cadres de Santé Formateurs.

Notre ambition est de former des professionnels aux compétences reconnues, afin de répondre aux besoins des employeurs au regard des divers profils de publics accueillis dans leurs structures.

L'IFSI, rattaché à la Direction des Ressources Humaines et des Écoles du Centre Hospitalier Régional Universitaire de TOURS, répond aux missions de :

- Formation initiale : Formation à l'exercice de la profession infirmière
- Formation continue : Pratiquer le tutorat auprès des étudiants infirmiers
- Documentation et recherche d'intérêt professionnel

C'est un membre actif :

- du Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) « IFSI publics » Région Centre-Val de Loire (la directrice de l'IFSI en étant l'actuel administrateur)
- du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Touraine-Val de Loire et de l'association professionnelle
- du CEFIEC (Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres) en Région Centre Val de Loire (le Coordonnateur Pédagogique en est l'actuel Président régional jusqu'en 2024)

Les formations initiales et continues proposées sont centrées sur le développement des compétences, le sens donné aux activités dans un objectif de construction d'une identité professionnelle visant la qualité des prestations et la performance individuelle et/ou collective.

1.2 Les équipes pédagogique et administrative

Les équipes pédagogiques de l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) et de l'IFAS (Institut de Formation Aides-Soignants) sont mutualisées permettant ainsi de faire vivre la collaboration infirmière et aide-soignante.

Les équipes administratives assurent le suivi de la scolarité des étudiants et travaillent en binôme afin de garantir la continuité du service. Elles concourent, en liaison permanente avec l'équipe pédagogique, à proposer une réponse administrative individualisée pour chaque situation d'apprenant.

¹ Lire partout infirmier- infirmière

1.3 Le contexte spécifique des besoins de formations

L'analyse du contexte sanitaire et social permet de prendre conscience de ses évolutions ainsi que de la transformation des attentes de santé des usagers et de leurs exigences.

Véritable réseau au service de la formation, de la recherche et de la lutte contre la désertification médicale, les acteurs régionaux de la santé ont été les premiers à créer un **Collégium Santé** afin de :

- Mutualiser les enseignements et les enseignants
- Partager les outils et méthodes d'évaluation
- Accompagner l'universitarisation des formations paramédicales
- Unifier les outils au sein de l'université pour toutes les formations
- Développer la formation des formateurs
- Partager les actions de formation continue
- Partager des conférences
- Mettre en œuvre des relations interprofessionnelles
- Développer l'interdisciplinarité
- Améliorer l'attractivité de la région pour les professionnels
- Développer la relation entre les universités et les autres écoles et instituts du territoire régional².

L'IFSI du CHRU de Tours s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue dans le but d'optimiser la qualité de l'accompagnement de l'étudiant en soins infirmiers tout au long du processus de formation. **Certifié Qualiopi en 2021**, l'IFSI atteste ainsi de la qualité des actions mises en œuvre concourant au développement des compétences des apprenants. La certification offre également une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des établissements et des usagers.

1.4 Les spécificités de l'IFSI du CHU de TOURS

1.4.1 Les finalités de la formation

L'arrêté le 22 octobre 2021 relatif aux formations Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie permet aux étudiants qui ont validé leur PASS ou LAS et qui n'ont pas pu intégrer les filières de santé MMOP d'entrer directement en deuxième année d'études paramédicales à partir de la rentrée 2022 tout en devant réaliser un parcours de 15 semaines de stage.

Suite à la proclamation des résultats en PASS et en LAS, les étudiants peuvent déposer un dossier d'inscription pour une rentrée anticipée en L2 IFSI programmée début juillet.

Dès leur entrée en formation, ils devront suivre assidument un module de 35 heures de « spécialité infirmière ». Il s'agit d'un module qui s'inscrit comme :

- un élément facilitateur à la réussite de leur parcours en L2 IFSI au regard des attendus de cette deuxième année de formation infirmière ainsi que pour le stage de 5 semaines réalisé durant l'été. A la fin de sa 2^e année de formation en IFSI, le déroulé pédagogique positionne un stage de 10 semaines à réaliser sur l'été suivant.
- un élément déterminant pour consolider la dispense des contenus théoriques d'une L1 d'IFSI pour laquelle la Section pédagogique se positionne.

Durant ces 5 jours de formation, ce nouvel étudiant infirmier bénéficie d'enseignements se rapportant aux unités d'enseignements suivantes du référentiel de formation infirmière infirmier :

² (<http://www.puissance2d.fr/Enbref-formations-de-sante-un-outil-innovant-pour-la-pedagogie-et-la-recherche-en-centre-val-de-loire,7921>)

- UE 2.10 S1 : Infectiologie et hygiène
- UE 3.1 S1 et S2 : Raisonnement et démarche clinique infirmière
- UE 3.2 S2 : Projet de Soins infirmier
- UE 4.1 S1 : Soins de confort et de bien-être « renforcée »
- UE 4.2 S2 : Soins relationnels
- UE 4.4 S2 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
- Préparation au stage

1.4.2 Les finalités de la formation

Le projet pédagogique de l'IFSI du CHRU de TOURS s'inscrit dans le Projet Pédagogique Partagé (PPP) du GHT Touraine - Val de Loire.

Les grandes orientations du PPP pour les formations initiales et continues sont basées sur le principe commun de former des professionnels de santé avec des connaissances plurielles leur permettant de remplir leurs missions de manière efficiente au service des bénéficiaires de soins.

Les objectifs se déclinent sur 5 axes :

- Des formations professionnalisantes
- L'alternance intégrative
- La démarche réflexive
- La démarche de recherche
- Des formations en inter-professionnalité

L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier vise à amener l'étudiant à devenir un **praticien autonome, responsable et réflexif**.

C'est un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de ses compétences, et de mener des interventions seul et en équipe pluri professionnelle dans un parcours de soin.

Les objectifs sont :

- D'aborder les savoirs non pas de manière additive et linéaire mais dans leurs inter relations au regard des situations professionnelles
- D'articuler les apprentissages autour de situations professionnelles clés avec 3 paliers : **Comprendre / Agir / Transférer**
- De mixer les modes d'apprentissage : favoriser l'**hybridation pédagogique** en alternant les temps d'apprentissage sur site et ceux réalisés en distanciel via les outils numériques
- D'**individualiser** les parcours de formation des étudiants

Au terme de son parcours, le référentiel de formation nous indique que l'étudiant infirmier doit avoir validé la totalité des 10 compétences pour prétendre au titre d'Infirmier Diplômé d'Etat.

Cette certification témoigne de sa compétence à réaliser des activités dans les situations professionnelles et garantit une prestation de qualité pour l'ensemble de ses missions.

Nous nous référons à l'approche conceptuelle de Guy LEBOTERF selon laquelle « La compétence est un savoir agir validé, dans un contexte particulier, en vue d'une finalité ».

Les savoirs ne sont pas hiérarchisés, ils contribuent tous à l'acquisition des compétences professionnelles. De ce fait l'étudiant est responsable de ses choix et devient ainsi acteur de sa formation.

L'étudiant infirmier est amené à :

- Maîtriser les savoirs fondamentaux pour construire son propre savoir infirmier (Autonomie)

- Mobiliser ses savoirs pour les appliquer à d'autres situations (Transfert)
- Décrypter les situations de soins et les organisations lors de l'exercice professionnel pour se positionner en tant qu'acteur de santé (Réflexivité)
- Adopter une posture de questionnement permanent pour optimiser son exercice professionnel et collaborer à l'enrichissement de la culture soignante (Recherche).

Dans cette perspective, le futur professionnel saura :

- Se positionner en regard d'une éthique professionnelle
- Développer son opérationnalité en associant connaissances techniques et humanisme
- Identifier, interroger et formaliser sa pratique de soins en s'appuyant entre autres sur la déontologie professionnelle
- Exercer son activité avec responsabilité
- S'impliquer et s'engager dans un projet de service
- Se situer dans une organisation évolutive
- Répondre aux besoins de santé de la population
- Faire vivre le partenariat et le travail en réseau
- S'investir dans une démarche de recherche pour évoluer et faire évoluer la profession
- Porter un regard bienveillant sur l'autre

1.4.3 Les valeurs

Le projet pédagogique s'appuie sur les valeurs que l'équipe souhaite partager avec les étudiants en formation. **Le respect d'autrui, la solidarité, la bienveillance** sont les principales valeurs qui nous animent, reconnaissant ainsi à chaque personne une manière de penser et d'agir singulière, dans un contexte d'exigence et de conformité aux règles de bonnes pratiques et de déontologie professionnelle.

La **bienveillance** se définit comme la capacité à se mettre dans une disposition favorable à l'autre et donc la mise à l'écart de tout a priori sur son évolution dans son apprentissage. Faire preuve de bienveillance exige d'une part d'instaurer une relation de confiance réciproque entre formateur et formé, d'autre part d'aider l'étudiant dans sa réflexion dans des moments de doute.

Ces valeurs sous-tendent une conception de l'étudiant, du formateur et de la formation. L'incarnation des valeurs professionnelles et pédagogiques par le cadre formateur participe à la construction d'une éthique professionnelle.

Par ailleurs, l'ensemble des professionnels du GHT Touraine-Val de Loire partage les valeurs que sont le **respect, la responsabilité, l'authenticité, la cohérence et l'équité**.

1.4.4 Les principes pédagogiques

Ils favorisent les conditions d'un conflit socio-cognitif facilitant la construction d'une identité professionnelle et l'élargissement de son système de représentation.

Patricia BENNER dans « De novice à expert » définit les infirmières débutantes comme celles qui ont fait face à suffisamment de situations réelles pour noter (elles-mêmes ou sur indication d'un tuteur) les facteurs signifiants qui se reproduisent dans des situations identiques. La débutante peut formuler des principes qui dictent ses actions, mais les différents attributs et aspects identifiés de ces principes sont tous traités avec une importance égale. Il lui manque encore de pouvoir prioriser les caractéristiques constitutives de ces principes.

Ils tiennent compte :

- Du potentiel et des possibilités d'évolution des étudiants
- De la progression des étudiants dans leur manière d'acquérir les compétences
- De l'individualisation du parcours de formation de chaque étudiant
- De l'accompagnement des étudiants dans leur projet

- Dans cette dynamique, les postures attendues de l'étudiant et du formateur occupent une place essentielle que nous pourrions préciser ainsi : **La posture de l'étudiant**

Ce qui favorise l'apprentissage, c'est que l'étudiant développe une posture d'apprenant : investi, impliqué, acteur de sa formation, ayant envie d'apprendre, d'agir ou de réagir adoptant une attitude, un comportement, une disposition d'esprit lui permettant d'accepter les critiques constructives qui suscitent la remise en question et l'auto-évaluation.

- **La posture du cadre formateur**

En référence au principe d'éducabilité, le formateur part du postulat que l'étudiant est en capacité de progresser et que l'accompagnement qu'il met en œuvre va favoriser l'acquisition par l'étudiant d'une posture professionnelle.

Le cadre engage sa responsabilité dans l'accompagnement individualisé de l'étudiant et lui permet de développer son autonomie. Il considère l'étudiant comme un interlocuteur auquel il accorde une attention singulière et bienveillante. Le formateur va valoriser les acquis, les dispositions particulières de l'étudiant, pour l'accompagner vers la réussite et ensemble partager la satisfaction du chemin parcouru.

1.4.5 Les moyens pédagogiques

Les orientations et les moyens pédagogiques mis en place pour favoriser l'apprentissage de l'étudiant supposent que celui-ci s'implique dans ses apprentissages.

L'article 39 de l'arrêté du 17 avril 2018 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux précise : « *La présence des étudiants est obligatoire aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques, de travail personnel guidé et aux stages. La présence à certains enseignements en cours magistral peut l'être en fonction du projet pédagogique* »

Quelles que soient les méthodes pédagogiques utilisées, les savoirs abordés contribueront au développement de compétences de l'étudiant.

La modélisation sous forme de carte mentale ou carte conceptuelle est un outil visuel créatif permettant l'organisation et la mémorisation des connaissances et ainsi faciliter les liens entre les connaissances antérieures puis en cours d'acquisition.

L'apprentissage par problème favorise l'autonomie de l'étudiant. Elle est caractérisée par l'utilisation d'une situation-problème, traitée en groupe restreint. Elle permet, au travers de l'implication de chacun, le développement de la pensée critique et l'acquisition de compétences analytiques.

1.4.5.1 Le stage

Ce temps de formation clinique est un espace et un temps privilégié où l'étudiant développe les compétences professionnelles, mesure les réalités professionnelles et met en œuvre les savoirs théoriques.

Véritable lieu d'exercice et d'apprentissage clinique, il représente 2100h sur les 4200h de formation.

Les stages qualifiants s'effectuent au sein de structures proposant un encadrement par des professionnels expérimentés et formés « tuteurs et maîtres de stage ». Ceux-ci accompagnent et préparent progressivement l'étudiant à l'exercice de sa profession³.

³ Annexe 2 : Charte pour « Les 9 engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux »

La collaboration avec les professionnels est essentielle et repose sur le partenariat IFSI avec les lieux de stage concrétisé par le livret d'accueil, la charte d'encadrement et la convention de stage tripartite (IFSI-structure d'accueil-étudiant).

Pour renforcer ce partenariat, l'équipe pédagogique s'engage à :

- Assurer un encadrement au moins une fois par stage au cours de la 1^{ère} année, au moins une fois par an en 2^{ème} et 3^{ème} année, et à la demande du formateur référent du suivi pédagogique et/ou des professionnels de stage et/ou l'étudiant en 3^{ème} année
- Travailler étroitement avec les professionnels du terrain

A partir du Semestre 3, l'étudiant peut proposer d'effectuer son ou ses stages en dehors du périmètre ouvert par l'IFSI avec l'accord de son référent pédagogique en respectant la procédure mise en place par l'équipe pédagogique de l'IFSI.

La réalisation de la formation clinique d'un étudiant infirmier à l'IFSI du CHU de Tours se déroule en 3 temps :

- La préparation au stage

Ce temps permet à l'étudiant de cerner les attentes de l'IFSI et des établissements partenaires. Il est l'occasion de pointer les droits et les devoirs de l'étudiant.

- L'accompagnement durant le stage (interaction entre maître de stage – tuteur – professionnels de proximité et formateur)

Ce jalon caractérise le moment où l'alternance intégrative prend tout son sens. Elle permet à l'étudiant de mesurer l'écart entre les attentes et ses acquisitions. Il s'agit d'un véritable outil de progression pour l'étudiant.

- Le retour de stage

Cette étape permet d'analyser les situations et les expériences vécues. L'exploitation du portfolio, les situations simulées, les ateliers d'écriture, les tables rondes, les analyses de pratiques professionnelles, les temps de supervision (suivi pédagogique individuel et collectif, guidance de Travail de Fin d'Etudes...) participent au processus de professionnalisation et à la construction professionnelle.

L'IFSI propose également aux étudiants de semestre 5 de construire en groupe des projets pour partir en stage à l'étranger durant 10 semaines, notamment dans le cadre du dispositif ERASMUS. Cette expérience leur permet de découvrir d'autres organisations de soin et des cultures différentes. Ils partagent à leur retour cette expérience avec les étudiants de leur promotion et deviennent des ambassadeurs auprès des promotions suivantes.

Le 29 août 2018 sortait un film « De chaque instant », réalisé par Nicolas Philibert qui, après s'être intéressé à l'éducation, se penchait cette fois sur le monde de la santé, en réalisant un documentaire sur la formation des infirmiers.

Dans le film, le réalisateur suivait des étudiants lors de leur formation en institut et en services de soins lors de leurs stages.

La projection du film qui avait été organisée en présence de 162 étudiants de 2^{ème} année, des maîtres et tuteurs de stages des établissements du GHT 37 et des cadres formateurs avait été suivie d'un débat.

Il avait alors été acté de mettre en place un groupe de travail associant étudiants, encadrants des services de soins et cadres formateurs afin de proposer des axes d'amélioration de certaines situations jugées « maltraitantes ».

Cinq axes ont ainsi été validés :

1. Un livret d'accueil pour chaque terrain de stage (finalisé dans le cadre du GHT 37)
2. Un accueil des stagiaires avec l'identification d'une personne et un temps dédié à la visite des locaux et des vestiaires adaptés.
3. La possibilité de recueillir et d'analyser des fiches d'évènement indésirable afin de mieux identifier la récurrence ou non des situations difficiles et de mettre en place des actions correctives.
4. La réactualisation de la feuille d'appréciation de stage avec la présentation annuelle aux équipes du bilan.
5. La possibilité pour les étudiants d'avoir une affectation de nuit par service, et non par pôle.

1.4.5.2 De l'analyse de situation à l'analyse de pratique

L'APP est une démarche collective de réflexion sur les pratiques à partir d'expériences vécues sur le lieu de stage.

Cette pratique collective passe par une démarche réflexive qui vise à rendre intelligible pour soi-même et pour les autres membres du groupe l'expérience vécue.

L'APP implique de « tenter de comprendre une situation vécue, exercée, pratiquée sur le plan professionnel, dans l'exercice de son métier ».⁴

L'analyse des pratiques a une double fonction :

- Une fonction pédagogique : utilisation d'outils conceptuels servant à expliquer et réorganiser des schèmes d'actions utilisées en situation, à formaliser les savoirs pratiques issus de l'expérience.
- Une fonction théorique : production de savoirs sur la pratique par une recherche sur les processus et leur fonctionnement⁵

L'analyse des pratiques permet de « formaliser les compétences implicites produites dans l'action et ainsi à les transformer en savoirs d'action (les compétences sont mises en mots et transformées en savoirs communicables validés par le groupe, ils deviennent ainsi transmissibles à d'autres)»⁶

L'expérience de cette activité pédagogique permet de positionner les savoirs théoriques et expérientiels comme éléments incontournables de la pratique infirmière.

L'objectif du dispositif est de mettre en cohérence des savoirs à partir de l'analyse d'une situation pour construire les compétences requises pour l'exercice professionnel. Il s'agit alors de travailler à partir de situations complexes porteuses de sens et susceptibles d'apporter des réponses aux problèmes que se posent les étudiants.⁷

Le retour à mi-stage permet l'alternance intégrative avec un premier temps d'expression sur le vécu de stage et un second temps d'analyse de pratique s'appuyant sur la méthode GEASE⁸.

Cette méthode, constituée de différentes phases structurées et délimitées dans le temps, favorise l'expression des apprenants permettant :

- aux étudiants de :

⁴ ROBO. P, L'analyse de pratiques professionnelles : un dispositif de formation accompagnante dans Vie pédagogique, n° 122

⁵ M. ALTET citée par K. AKROUR, Mémoire de Master professionnel METIERS DE LA FORMATION, Formation des infirmiers par « l'approche par compétence » : nouveauté pédagogique ou continuité

⁶ R. WITORSKI « De la fabrication des compétences ». Éducation permanente, n° 135, p. 57, 1998

⁷ Synthèse effectuée à partir du document «Le défi des compétences» de Marie-Ange COUDRAY et Catherine GEAY

⁸ Groupe d'Entraînement à l'Analyse des Situations Educatives

- Présenter une situation qui les questionne ou leur pose problème
- Se décentrer, écouter le point de vue de l'autre
- Apprendre à analyser leur pratique, à travailler en groupe
- Co-construire leurs compétences pour agir et transférer
- Construire leur identité professionnelle

- aux formateurs de :

- Mettre en œuvre une méthodologie d'analyse de pratiques

- S'inscrire dans une méthode d'analyse de pratiques contribuant à former un

praticien réflexif

1.4.5.3. Tests de positionnement à l'entrée en formation

Dans le but de réaliser un accompagnement toujours plus individualisé des étudiants, et au regard de l'indicateur 8 du référentiel Qualiopi, des tests de positionnement sont effectués au sein de la promotion de 1^{ère} année en début de formation.

Les modalités suivantes pour la rentrée 2023 ont vu jour afin d'améliorer notre processus de formation :

- tous les étudiants ont réalisé le test VARK permettant de définir un profil de promotion général nous invitant à adapter les méthodes pédagogiques que nous déploierons tout au long du cursus

- ils ont réalisé également le test ISALEM qui permet de définir un profil d'apprentissage individuel. Les étudiants retrouvent par la suite des ressources sur les méthodes d'apprentissage sur PAREDOC (le portail documentaire régional), éléments qui seront également remobilisés lors des entretiens individuels de suivi pédagogique.

1.4.5.4. Le suivi pédagogique

Pour l'IFSI du CHU de TOURS, le suivi est un temps pédagogique privilégié et individualisé qui permet :

- D'évaluer l'évolution de l'apprentissage
- De contribuer à l'élaboration du projet professionnel
- De questionner le projet professionnel

Il constitue une étape fondamentale de centration sur l'étudiant pour :

- L'accompagner dans son parcours
- L'aider à transférer ses acquis vers la professionnalisation
- Analyser ses expériences

Il requiert une écoute attentive de l'expression singulière du vécu de formation de l'étudiant empreinte de bienveillance et de neutralité.

Lors du suivi pédagogique :

- Chaque semestre le formateur responsable du suivi pédagogique de l'étudiant effectue le bilan des acquisitions de l'étudiant à partir du port folio
- A chaque retour de stage, le formateur responsable du suivi pédagogique de l'étudiant synthétise le développement des compétences en stage
- Les évaluations théoriques font l'objet d'une analyse de la performance de l'étudiant

Un temps de suivi pédagogique peut également être sollicité à l'initiative de l'étudiant.

Le suivi pédagogique recouvre des temps individuels et collectifs à présence obligatoire.

1.4.5.5 La simulation en santé

L'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'État infirmier introduit la simulation en santé dans les méthodes pédagogiques à retenir en formation infirmière.

Pour mettre en œuvre cette méthode, l'institut :

- Se donne les moyens d'optimiser les compétences de ses équipes pédagogiques et techniques grâce à des formations diplômantes et certifiantes (DU de simulation, attestation universitaire...)
- Est doté d'équipements vidéo et de mannequins de haute fidélité

Il est proposé aux étudiants d'expérimenter cette méthode d'apprentissage au moins une fois par année, au cours d'une séquence pédagogique (ARC2S)⁹ de 2 jours en semestre 1 dans le cadre de l'unité d'intégration 5.1. Il est envisagé à plus long terme de mutualiser les scénarii entre les Instituts du CHU pour développer le travail en inter professionnalité.

1.4.5.6 Les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE)

Les technologies de l'information et de la communication pour l'éducation sont mobilisées au quotidien au sein de l'IFSI du CHRU de Tours.

Le guide e-learning de l'HAS explique que « le développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation (TICE) amène à une utilisation accrue des formations ouvertes et à distance par voie électronique » (e-learning).

L'enseignement en ligne a de nombreux avantages comme la « *flexibilité et l'accessibilité* ». Les contenus sont toujours accessibles et l'étudiant peut travailler à son rythme. Sun-Mi KIM explique que « *la flexibilité favorise l'individualisation du parcours et facilite l'assimilation des cours* ».

Ces e-formations permettent de diversifier les outils pédagogiques mis à disposition des étudiants.

Elles donnent la possibilité aux étudiants :

- de travailler à leur rythme
- d'approfondir leurs connaissances selon leurs besoins
- de revenir sur les savoirs acquis de manière dynamique
- et de faire la preuve de leurs acquisitions grâce aux tests d'auto-évaluation.

Elles nécessitent un suivi de la progression de l'étudiant par le formateur et modifient le travail du formateur dans son rapport à l'enseignement.

Les ingénieries de formation faisant appel au distanciel participent au développement de jeux collaboratifs, d'exercices de révisions ou de remédiation interactifs, de forums, d'évaluation entre les pairs, de classe inversée, etc... L'IFSI souhaite poursuivre cet apprentissage motivant en variant les modalités d'enseignement qui permettent aux apprenants d'apprendre de **manière ludique**.

L'IFSI est engagé dans l'enseignement à distance pour l'UE 6.2 « Anglais » avec la plateforme MISCHOOL ainsi qu'avec la plateforme DOXEA et les outils numériques proposés par l'OMEDIT Centre pour le renforcement des savoirs des compétences 3, 4 et 7.

2. Les choix pédagogiques de l'IFSI

⁹ Atelier de Raisonnement Clinique et de Simulation en Santé

2.1 L'accompagnement des étudiants

Les formateurs proposent un accompagnement personnalisé et individualisé pour les étudiants tout au long de leur cursus.

Celui-ci prend en compte l'apprenant en tant qu'acteur, dans toutes les composantes de sa personne : ses ressources, ses acquis en terme de savoirs, ses apprentissages expérientiels, mais aussi son projet professionnel, ses caractéristiques personnelles et socio-économiques.

Le formateur référent est amené à conseiller et à guider l'étudiant pour la suite de son parcours.

La finalité de cet accompagnement est de faciliter un changement pour franchir les étapes qui permettront à l'étudiant de se projeter dans les situations professionnelles.

Cette démarche implique un engagement de l'accompagnateur et de l'accompagné dans une dynamique de réciprocité éducative.

Elle ponctue différentes périodes d'apprentissage :

- De la formation en milieu clinique
- Des analyses de pratiques
- De la guidance du travail de recherche
- Des entretiens de diagnostic portant sur le parcours de stage, le comportement, la réassurance, la réorientation
- Du suivi pédagogique
- Des passages d'années

Pour favoriser un accompagnement personnalisé, l'étudiant bénéficie de formateurs : un référent pédagogique nominatif, un référent de stage nominatif, un référent de TFE nominatif et deux coordonnateurs de promotion.

La finalité du dispositif facilite le questionnement de l'étudiant sur son rapport au savoir, son évolution personnelle, ses réussites, ses difficultés et ses émotions.

2.2 La démarche réflexive

La réflexivité peut être d'abord définie comme un mouvement de la pensée revenant sur elle-même pour prendre pleinement conscience de soi¹⁰.

La pratique réflexive consiste à observer, dire, décrire son vécu professionnel et celui de ses pairs, à analyser les situations réelles afin de :

- Reconstituer les savoirs, les savoir-faire et les attitudes construits peu à peu par chacun
- S'en distancier
- Les évaluer
- En tirer des leçons transférables

La réflexivité s'inscrit dans une prise de conscience des actions posées dans la situation de soins (situation pédagogique) par une explicitation des éléments de cette situation et du contexte où elle se déroule.

La pratique réflexive interroge l'acteur sur son vécu de la situation.

L'objectif est de capitaliser et de réinvestir la pratique analysée dans une nouvelle expérience¹¹.

¹⁰ <https://www.cnrtl.fr/definition/reflexivite> (consulté le 25/10/2021)

¹¹ Synthèse effectuée à partir des écrits de P.PERRENOUD et D.SHON ainsi qu'avec le travail mené en équipe lors de la journée « Alternance, formation expérientielle et réflexivité » animé par M. LEGUY, en 2009

La réflexion sur l'action implique le respect des règles éthiques envers le bénéficiaire de soins et l'étudiant.

Elle peut se situer à trois niveaux selon la situation et le moment concernés :

- La réflexion dans le vif de l'action sur la situation en cours de déroulement
- La réflexion hors de l'action: analyser une situation passée pour la réguler, l'améliorer.
- La réflexion sur plusieurs actions différentes dans un contexte semblable. Il s'agit de mettre en évidence des façons stables, voire figées, de penser d'agir, une stratégie ou un scénario récurrent qui peuvent caractériser l'acteur, l'environnement ...

Le formateur distingue, articule la réflexion sur l'action et la réflexion dans l'action et mobilise sa connaissance des situations de soins, ses capacités d'aide à l'explicitation, ses compétences dans l'accompagnement ce qui sous-entend de poser un regard bienveillant sur l'apprenant.

La réflexion sur l'action s'effectue au cours de diverses activités :

- L'exploitation de l'alternance au travers de l'encadrement « tutoré » des stages et de l'analyse des pratiques sur le lieu de stage et à l'IFSI (analyse conjointe formateurs-tuteurs de stage)
- La réflexion sur le parcours individuel en formation, les apprentissages qui découlent des situations diverses rencontrées (utilisation du port folio et suivi pédagogique)
- La rédaction du travail de fin d'études qui permet une analyse conceptuelle de situations de soins vécues pour un développement de savoirs professionnels

2.3 L'alternance intégrative

Fortement ancrée dans une perspective de formation professionnalisante, le programme de 2009 favorise l'alternance intégrative comme composante essentielle dans l'ingénierie. « Les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances...¹² »

Le principe de l'alternance intégrative est de considérer la situation de travail, de soins comme un moment privilégié du processus d'apprentissage.

Ceci suppose de travailler à partir de la réalité du terrain, avec des expériences de travail vécues par l'étudiant et nécessite qu'il soit acteur de sa formation.

« Le lien théorie-pratique se construit dans un rapport de collaboration et de réciprocité entre lieu de formation et lieu de pratique.

La théorie répond aux questions, éclaire les expériences; la pratique permet d'élaborer les savoirs cliniques. L'alternance permet de mettre en interaction, de conjuguer et d'articuler théorie et pratique sur les deux lieux de formation. Ainsi les savoirs de la pratique et les savoirs théoriques sont complémentaires. Ils se construisent tantôt à partir de la pensée vers l'action, tantôt en se référant d'abord à l'action. »¹³

L'alternance intégrative s'intéresse au morcellement des savoirs en partant du postulat qu'un individu n'apprend qu'à partir de ce qui a du sens pour lui.

2.4 Les unités d'intégration

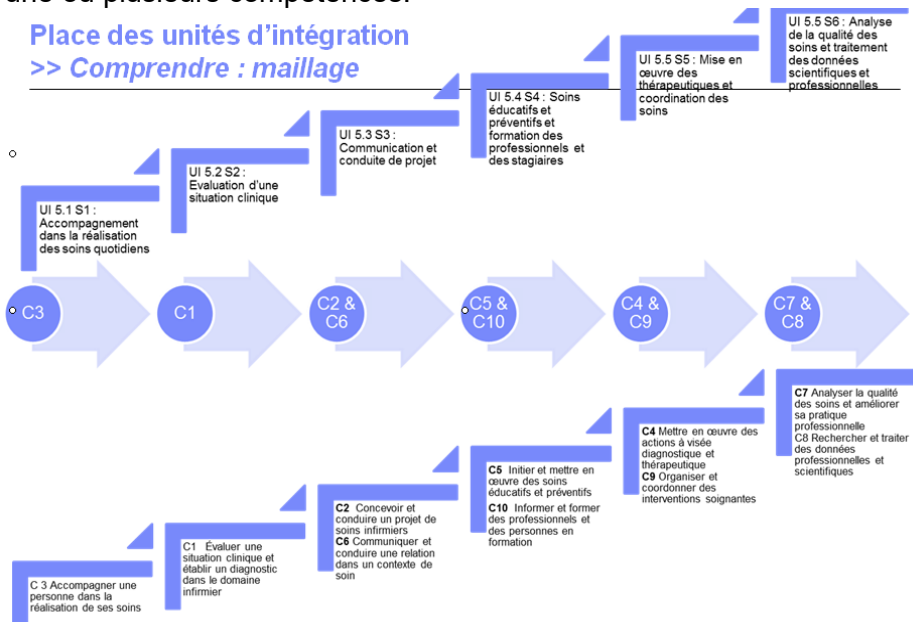
¹² Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier, Annexe III, 6- formation clinique en stage.

¹³ DAIZ Joëlle, L'alternance intégrative, Hébamme.ch, p 30-31, 11/2006

Les unités d'intégration (UI) sont des unités d'enseignement qui visent à relier la diversité des savoirs de manière articulée. Chaque semestre, une UI fédère l'ensemble des Unités d'Enseignement (UE).

Elles ont pour objectif de développer la posture et les compétences infirmières dans un but de professionnalisation de l'étudiant.

Les savoirs et savoir-faire renvoient aux semestres en cours et/ou antérieurs participant à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences.



Les savoirs évalués lors de cet enseignement sont en relation avec la ou les compétences ciblées. Ils sont mobilisés au cours de l'étude :

- Des situations de soins ou situations « cliniques » préparées par les formateurs
- Des mises en situation simulées
- Des analyses des situations vécues en stage
- Des travaux de transposition à de nouvelles situations

Au cours de ces travaux le formateur aide l'étudiant à reconnaître la singularité des situations (variants) tout en identifiant les concepts transférables (invariants¹⁴) à d'autres situations de soins. Le formateur ne délivre pas un contenu ; il guide, accompagne et anime les sessions de formation.

Une approche pédagogique dite "séminaire" est favorisée au minimum une fois par an. Elle combine les différentes méthodes telles que l'apprentissage par problème, l'analyse de pratique ou bien encore les jeux de rôle simulés. Les objectifs visés sont de permettre à l'étudiant :

- D'enrichir ses stratégies d'apprentissage, de recherche et d'analyse
- D'acquérir une approche systémique face à une situation professionnelle
- D'accroître ses compétences à travailler en équipe et particulièrement ses capacités relationnelles et communicationnelles
- D'accroître son autonomie de manière générale »¹⁵

Les savoirs évalués lors de chaque UI sont en relation avec la ou les compétences citées, cependant chaque situation apprenante mobilise également les autres éléments de compétences.

2.5 Le raisonnement clinique et le modèle tri-focal

¹⁴ Invariant (d'une situation problème): "Ensemble structuré des caractéristiques communes incontournables de toutes les situations problèmes de la même famille et qui permettent de dire qu'elles ont un socle commun de niveau plus ou moins équivalent" (Parent & Jouquan, 2013)

¹⁵ ALLIN-PFISTER A-C (dir.) (2011), Le guide du formateur: une approche par compétences. Rueil-Malmaison: Lamarre, 313 p.

Le raisonnement clinique infirmier est au cœur de la profession infirmière et constitue un réel enjeu dans la prise en soin de qualité.

C'est un processus intellectuel qui comprend deux étapes :

- **la démarche clinique** qui se construit à partir d'un recueil de données cliniques nécessitant des capacités d'écoute et d'observation ainsi que des connaissances fiables. Il utilise une méthode hypothético-déductive permettant l'élaboration d'hypothèses, de problèmes de santé réels ou potentiels, de réactions physiologiques et comportementales réelles ou potentielles. Un jugement clinique infirmier de qualité permet la validation des hypothèses les plus probables.
- **la démarche de soins** qui est un processus de résolution de problème. Elle permet l'adaptation du soin à la personne y compris en cas d'utilisation de plans de soins types ou de chemins cliniques pré-définis.

Pour développer le raisonnement clinique infirmier de l'étudiant et son jugement clinique, L'IFSI du CHRU de Tours a fait le choix pédagogique de travailler des situations emblématiques en s'appuyant sur **le modèle tri-focal**, le raisonnement clinique partagé, les parcours de santé et les chemins cliniques proposés par Thérèse PSIUK.

Nous nous appuyons également sur l'histoire de la profession et les théories qui favorisent une **conception humaniste** des soins.

Selon T. PSIUK et C. VERHELST « *L'approche globale du modèle clinique trifocal oriente les étudiants vers la recherche des réactions humaines physiques et psychologiques; la lecture de la photographie des trois domaines cliniques les amènent à faire des liens entre la pathologie, les risques et les réactions.* »¹⁶

Le modèle clinique tri-focal proposé par T Psiuk identifie trois domaines cliniques différents :

- Le premier domaine concerne les problèmes réels en lien avec la pathologie
- Le deuxième domaine concerne les problèmes potentiels centrés sur les risques ou les complications (liés à la pathologie, aux effets secondaires de traitement, et aux réactions humaines et psychologiques)
- Le troisième domaine concerne les problèmes réels centrés sur les réactions humaines physiques, psychologiques. Il identifie aussi les capacités de la personne soignée

Le raisonnement clinique infirmier est enseigné au cours des semestres 1, 2 et 3 et mobilisé tout au long de la formation notamment dans les unités d'intégration des savoirs et lors du parcours en stage des étudiants.

Il permettra aux futurs professionnels de s'inscrire dans une démarche de raisonnement clinique partagé dans un contexte de pluridisciplinarité.

2.6 La démarche de recherche

Les études en soins infirmiers et la profession infirmière ont connu ces dernières années de nombreuses évolutions. L'approche par compétences issue du programme de 2009 contribue à former des futurs professionnels capables d'analyser la qualité des soins, de rechercher et traiter des données scientifiques et de porter un regard critique sur les pratiques professionnelles infirmières.

L'enseignement théorique relève de la méthodologie en sciences sociales.

Ainsi l'initiation à la recherche est légitimement un des axes forts de la formation qui a pour objectif d'accompagner l'étudiant dans l'élaboration de son travail de fin d'études.

¹⁶ PSIUK.T et VERHELST.C, Plans de soins type et chemin clinique, ed. ELSEVIER MASSON, 2011, page XXV

Cet accompagnement en groupes restreints de 4 à 6 étudiants s'organise dans le cadre de guidances collectives et individuelles.

Cette réflexion professionnelle se construit du semestre 4 au semestre 6 grâce aux unités d'enseignement dédiées ainsi qu'à deux unités optionnelles rattachées.

Ces apprentissages permettent de construire un corpus de connaissances théoriques et conceptuelles et de se confronter aux méthodes d'investigation.

La soutenance face à un jury de professionnels favorise la posture d'apprenti chercheur soucieux de proposer des éléments de réponses aux besoins en santé des personnes ou groupes de personnes.

Cette initiation s'accorde avec le parcours universitaire et le processus proposé aux étudiants d'intégrer un cursus de Master voire Doctorat.

Des concours régionaux et nationaux (Ordre National Infirmier, CEFIEC...) soulignent et récompensent les travaux de recherche novateurs en renforçant ainsi le positionnement de la recherche infirmière dans le système de santé.

2.7 L'initiation à la réflexion éthique

Soucieux de l'accompagnement des étudiants et des équipes, l'IFPS a créé un **Espace éthique** afin d'échanger collectivement, en inter-filière et en interdisciplinarité sur des situations complexes rencontrées en pédagogie.

L'IFSI du CHRU de Tours fonde notamment la formation des futurs professionnels infirmiers sur des valeurs humanistes.

Elles prennent tout leur sens dans les UE 1.3 Législation Ethique et Déontologie des semestres 1 et 4 avec notamment un questionnement autour du sens de l'activité de soin, de la place de la personne soignée (ou de ses proches).

Au cours des trois années de formation, l'étudiant en soins infirmiers développe une démarche de réflexion éthique professionnelle, tant individuelle que réfléchie en équipe.

Cette posture construite grâce à l'analyse expérientielle et la réflexivité, mobilise en outre ses connaissances en droit des personnes et des patients, les concepts philosophiques humanistes, dans le respect de la déontologie.

Cela lui permet de réfléchir, en groupes restreints, à des situations posant un dilemme éthique, en semestre 4.

L'étudiant est accompagné dans sa progression par les experts en droit et en philosophie, les cadres de santé formateurs et les professionnels de santé.

Ces notions et cette réflexion, bien qu'abordées dans les UE 1.3 Législation Ethique et Déontologie des semestres 1 et 4 sont transversales et apparaissent en filigrane dans toutes les situations professionnelles rencontrées tant en stage que dans les situations étudiées à l'IFSI.

Ce cheminement se poursuivra tout au long de leur exercice professionnel.

2.8 L'inter professionnalité des filières sanitaires

L'IFSI participe aux groupes de travail mis en place par la Commission spécialisée du GCS IFSI publics et le CEFIEC Centre Val de Loire.

L'objectif est double :

- Harmoniser la formation des unités d'enseignement dites « universitarisées » dans les 13 IFSI de la Région

- Assurer un maillage territorial universitaire équitable dans toute la région

- **Le Service Sanitaire**

L'arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé précise les objectifs de la formation qui sont :

- D'initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire définie par l'Organisation Mondiale de la Santé comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque
- De permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé
- De favoriser l'inter professionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées
- D'intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé

Depuis plusieurs années, les cours magistraux de santé publique et économie de la santé sont mutualisés entre l'IFSI et les filières médico-techniques.

Cette démarche a été initiée par les cadres de santé formateurs de ces deux instituts.

La volonté partagée était d'améliorer la qualité de la formation, de valoriser et mutualiser les domaines d'expertise des formateurs, visant à pérenniser le décloisonnement des filières.

L'acquisition d'un socle commun de connaissances favorise la démarche d'inter professionnalisation, ce qui répond aux préconisations du rapport de Loïc Vaillant de janvier 2018.

Cette démarche projet leur permet d'acquérir et de développer une posture éducative.

La présentation sous forme de poster familiarise les étudiants à la méthodologie de recherche en santé publique et la réalisation de posters est source d'émulation.

- **Enseignements mutualisés au niveau du GHT Formation 37 dans le cadre de l'Unité d'Enseignement 2.11**

Les cours de l'UE 2.11 « Pharmacie et thérapeutiques » sont dispensés par les enseignements universitaires de la Faculté de Pharmacie « Philippe Maupas » de l'Université de Tours. Afin d'harmoniser les contenus des enseignements reçus par les étudiants du GHT 37, les cours sont communs et se déroulent dans les locaux de la Faculté de Pharmacie (située à proximité de l'IFSI).

D'étroites collaborations et concertations se sont mises en place entre les universitaires et les cadres de santé formateurs responsables des UE 2.11 de chaque IFSI pour adapter et optimiser les enseignements au regard des besoins des futurs professionnels infirmiers.

L'IFSI du CHRU de Tours participe et s'est engagé à suivre les recommandations du groupe de travail régional de l'UE 2.11 « Pharmacologie et thérapeutiques » validées par la Commission Spécialisée Régionale du Groupement de Coopération Sanitaire IFSI public Région Centre-Val de Loire. Le groupe a ainsi déterminé les contenus des enseignements et les modalités d'évaluation harmonisées en région.

- **Les instituts du GHT Touraine - Val de Loire**

Ils offrent aux étudiants une représentation de ce qu'ils rencontreront dans leur vie professionnelle. L'objectif est de décloisonner les formations au cours de temps communs pour permettre à chacun de découvrir le métier de l'autre et de développer le « travailler ensemble ».

2.9 L'intégration des étudiants en situation de handicap

Mieux prendre en compte le handicap en formation fait partie des préoccupations actuelles des équipes administratives et pédagogiques de l'IFSI.

Les ressources « handicap formation » s'installant sur la région Centre-Val de Loire, des conseils et des appuis peuvent être prodigués auprès des équipes, facilitant ainsi la prise en compte au plus près des besoins des étudiants en situation de handicap, à savoir :

- Participer à la co-construction des solutions d'aménagement des cours, des évaluations et des terrains de stage
- Acquérir des équipements adaptés à des handicaps de natures différentes
- Accompagner les formateurs afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de ces étudiants en leur proposant un module de formation adaptée.
- Faire bénéficier les apprenants d'un aménagement individualisé grâce à la mise en place d'un référent de parcours.

L'IFSI dispose dans son équipe pédagogique de deux formatrices référentes « Handicap » identifiées pour la plateforme Parcoursup et qui sont également engagées comme référentes pour les « Apprenants à Besoins Spécifiques »¹⁷ qui sollicitent des aménagements de leur cursus de formation.

2.10 La Qualité de Vie au Travail

Les équipes sont particulièrement sensibilisées à l'amélioration de la qualité de vie sur le campus. Ainsi, des actions ont déjà été menées telles que l'installation de distributeurs de protections hygiéniques, deux îlots d'énergie pour recharger les téléphones, une table de ping-pong et deux tables de pique-nique viennent enrichir le parc existant.

Dans cette optique, elles incitent les étudiants à être eux-mêmes force de propositions pour rendre plus attractif la vie au quotidien, indépendamment des échanges lors des réunions de la Section de Vie Etudiante.

Le projet architectural de restructuration des locaux pourra être une opportunité supplémentaire à saisir.

L'offre de formation continue

Depuis 2013, l'IFSI de CHRU de Tours propose la formation continue « **Pratiquer le Tutorat auprès d'étudiants en formation paramédicale** » qui s'adresse à un public d'infirmiers exerçant des missions de tutorat auprès des étudiants en soins infirmiers.

L'objectif de la formation est de répondre à la demande des professionnels de stage de développer leurs compétences dans l'accompagnement de l'étudiant sur les différents lieux de stage et lui permettre de développer ses compétences professionnelles.

A raison de 4 sessions par an, la formation, animée par un binôme de formateurs de l'IFSI du CHU de TOURS, propose à des groupes de 13 personnes un travail réflexif centré sur le tutorat.

¹⁷ [Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier](#), modifié notamment par l'**arrêté du 23 janvier 2020** - art. 3

Les deux premières journées consécutives apportent des apports théoriques pour accompagner et favoriser l'alternance intégrative, le processus d'apprentissage selon les 3 paliers « comprendre, agir et transférer ».

Dans le cadre du DPC (Développement Professionnel Continu), deux secondes journées à distance, un mois plus tard, centrées sur l'analyse de pratiques professionnelles favorisent l'appropriation du référentiel de formation en termes d'acquisition des éléments de compétence et d'évaluation de l'étudiant.

3. Les missions transversales

4.1 Le Programme Erasmus

Dans la lignée des échanges professionnels internationaux et de l'intégration au cursus universitaire Licence Master Doctorat, l'IFSI s'inscrit dans le dispositif européen Erasmus+¹⁸.

La mobilité stage est privilégiée dans un premier temps sur le stage de 10 semaines du semestre 5.

S'inscrire dans le programme Erasmus permet à un plus grand nombre d'étudiants de vivre une mobilité financièrement aidée.

Ainsi en 2022, 4 étudiants de L3 sont partis en Espagne, Portugal et Italie. Cette mobilité européenne a permis à chacun de :

- Partager et faire vivre les valeurs humanistes de notre Institut, du programme de formation et de notre profession
- Intégrer la dimension interculturelle du soin
- Construire une identité européenne
- Développer des compétences pédagogiques et éducatives dans une culture différente
- Perfectionner leurs aptitudes linguistiques autant pour être mobile lors de sa carrière que pour mieux accueillir les patients et collègues étrangers en France
- Enrichir leur portfolio par des expériences de formation et des compétences transversales

Cette mobilité européenne est notamment reconnue dans le supplément au diplôme européen délivré avec le diplôme d'Etat Infirmier.

2 formateurs ont découvert le système de santé et de formation en soins infirmiers belge lors d'une mobilité à Liège. Cette expérience leur a permis de :

- Confronter les pratiques et dispositifs pédagogiques et d'ingénierie de formation autour d'une même profession
- S'enrichir pour l'IFSI de l'expérience universitaire de nos partenaires européens et valoriser l'indispensable place de la formation clinique par les pairs

¹⁸ « Le nouveau programme Erasmus+ vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport pour la période 2014-2020.

Erasmus+ soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport.

Le programme vise à donner aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

Il aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Erasmus+ comporte également une importante dimension internationale notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cette dimension permet d'ouvrir le programme à des activités de coopération institutionnelle, de mobilité des jeunes et du personnel et ce, au niveau mondial. » <https://info.erasmusplus.fr/erasmus/102-qu-est-ce-qu-erasmus.html> consulté le 12 mars 2018

- Susciter le désir de se former à un niveau universitaire, en France ou dans l'Union Européenne

Dans le cadre de ces échanges, 8 étudiants belges accompagnés de 2 formateurs ont été accueillis pour participer à la découverte de nos enseignements sur le site et dans les services de soins du CHRU de Tours.

4.2 La participation aux différents groupes de travail du GHT Touraine- Val de Loire

La équipes du GHT 37-Instituts de Formation ont travaillé sur la formalisation d'un plan d'actions dans le cadre de la révision du schéma régional des formations sanitaires et médico-sociales. Le projet d'une double rentrée est a priori acté pour l'année universitaire 2023-2024 avec une rentrée en septembre 2023 pour l'IFSI du CHRU de Tours et en février 2024 pour l'IFSI d'Amboise.

4. L'évaluation des actions de formations

5.1 Les « points info »

Lorsque les étudiants infirmiers sont en cours à l'IFSI, les coordonnateurs d'année organisent le plus fréquemment possible des temps d'échanges d'une durée de 30 minutes maximum nommés « points info » pour :

- Donner les informations et/ou explications nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- Favoriser un lieu d'échange et de régulation collectif des problématiques étudiants liées à la formation

Les étudiants abordent les points qu'ils ont retenus ensemble.

Par l'intermédiaire des représentants de promotion élus par leurs pairs, ils peuvent auparavant informer les coordonnateurs d'année des problématiques à traiter en séance.

Les points info sont inscrits au planning et la présence est obligatoire.

5.2 Les bilans de fin de formation

A la fin de chaque semestre, les étudiants effectuent un bilan de la formation reçue.

Ce temps se déroule en 3 étapes :

- Un temps collectif obligatoire de préparation. Les représentants de promotion se chargent de collecter à partir d'une grille de bilan remise par les formateurs, l'ensemble des différentes observations auprès des étudiants et d'en faire une synthèse
- Un 2^{ème} temps au cours duquel la synthèse et les questions sont remises aux coordinateurs qui les transmettent à la direction quelques jours en amont du temps de parole
- Un 3^{ème} temps collectif obligatoire d'une durée d'une heure formalisée sur le planning. Les représentants de promotion restituent la synthèse et les questions de la promotion en présence de l'équipe de direction et des coordinateurs d'année. Des réponses et débats se mettent en place pour réguler et prendre en compte les remarques, qui sont enregistrés par le secrétariat.

Les coordinateurs d'année ont la possibilité de proposer un bilan aux étudiants s'ils en perçoivent le besoin au cours d'un semestre.

Une synthèse du bilan de formation est exposée en réunion de formateurs pour une prise en compte dans les projets d'unités d'enseignement puis archivée dans les documents de la promotion.

L'authenticité : C'est la capacité à être vraiment soi-même. Il s'agit plus d'un sentiment que d'un état. On n'est pas soi-même, on se sent soi-même: il n'y a pas de contradiction entre valeurs et comportement, entre pensées et paroles. Il s'agit de rester fidèle à soi-même tout en faisant preuve de tact et de respect¹⁹.

L'autonomie : C'est une finalité du système éducatif qui consiste à créer les conditions qui permettent à l'étudiant, à partir des connaissances qui lui sont transmises de construire son savoir en cultivant son esprit critique.

Sur le plan moral, l'autonomie renvoie à la dimension de la responsabilité. L'étudiant respecte les contrats, mène les tâches jusqu'à leur terme, assume ses choix et leurs conséquences. Préconisée en tant que valeur par le formateur, sa reconnaissance par l'étudiant nécessite de sa part une démarche délibérée et volontaire²⁰.

La bienveillance : Dans le contexte de l'apprentissage, la bienveillance se définit comme « la capacité à se mettre dans une disposition favorable à l'autre et donc la mise à l'écart de tout a priori sur son évolution dans son apprentissage. Faire preuve de bienveillance exige d'une part l'instauration d'une relation de confiance réciproque entre formateur et formé d'autre part de donner confiance à l'étudiant dans ses moments de doute »²¹.

La compétence : Savoir agir validé dans une situation professionnelle complexe en vue d'une finalité (G. LEBOTERF)

La cohérence : La cohérence est l'absence de contradiction entre ce que l'on pense, ce que l'on dit et ce que l'on fait. En assurant la continuité entre les paroles et les actes, c'est ce qui donne du sens et de la valeur à l'engagement, au choix et au positionnement par rapport à des situations qui peuvent être très diverses ; c'est pourquoi elle va de pair avec des exigences d'analyse et de réflexion, des capacités de négociation permettant d'ajuster au mieux son action²².

La distanciation : La distanciation consiste, pour le professionnel qui accompagne l'étudiant, à savoir adopter une juste distance dans les relations, en pleine conscience de la différence des positions et dans un souci de neutralité et d'impartialité.

Savoir se positionner dans une juste distance est une condition nécessaire à la mise en œuvre de la démarche éthique, favorisant la rencontre et le contact, et privilégiant l'écoute centrée sur la personne²³.

L'équité : D'abord c'est l'exigence de concilier la rigueur du législatif ou du réglementaire avec les intérêts légitimes de l'individu. Ensuite c'est le souci de faire porter à tous les individus de manière équilibrée la charge de la vulnérabilité particulière de certains d'entre eux. L'équité ne correspond pas à l'égalité mais à une mesure juste, un équilibre qui permet de rendre acceptable une forme d'inégalité lorsque l'égalité ne serait pas acceptable (Projet d'établissement du CHU TOURS).

L'éthique est une sphère de la réflexion philosophique qui, au-delà de la morale, s'interroge sur ce qui fait le sens de l'existence humaine. (Guérir la santé : un dialogue de groupe sur le sens du travail, les valeurs et l'éthique dans le réseau de la santé, Thierry C. PAUCHANT, Saint-Laurent, Québec, Fides, 2002, p 333

¹⁹ BLANC. P, Professeur de philosophie, IFSI TOURS

²⁰ Ibid

²¹ Ibid

²² Ibid

²³ Ibid

L'honnêteté : Qualité d'une personne soucieuse des valeurs de justice et de véracité, faisant preuve de probité et de sincérité dans ses actes et ses paroles²⁴.

L'initiative : Aptitude à savoir prendre des décisions dans une situation nouvelle où imprévue dans laquelle la stagnation et l'indécision pourraient être dommageables²⁵.

Le questionnement éthique : Il s'agit de la réflexion collégiale menée sur l'action soignante en s'appuyant sur la législation, la déontologie et l'éthique²⁶ appliquées au domaine médical et paramédical. Le questionnement éthique permet à l'étudiant dans le cadre d'une réflexion individuelle et collective de « prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction. »²⁷

La réflexivité : Elle permet aux étudiants de « comprendre les liaisons entre savoirs et actions donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence »²⁸

Le respect : C'est une attention à l'autre qui suppose la reconnaissance de l'autre tel qu'il est comme une personne investie de dignité. Cet état d'esprit impose une confiance qui responsabilise. Il dispose à l'authenticité, la sincérité, la transparence et l'humilité (Projet d'établissement du CHU TOURS).

La responsabilité : C'est une démarche d'engagement qui consiste à assumer ses actes, leurs motivations et leurs conséquences. Individuelle, elle engage chacun pour tout ce qu'il fait. Collective, elle intègre la solidarité et le partage. Elle implique l'esprit d'équipe (Projet d'établissement du CHU TOURS).

La simulation : Selon l'HAS « simulation en santé correspond à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin, dans le but d'enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et de répéter des processus, des concepts médicaux ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels »²⁹. Selon le référentiel de formation infirmier « la simulation en santé est une méthode pédagogique active et innovante, basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive [...] Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels. »³⁰

²⁴Ibid

²⁵Ibid

²⁶ L'éthique est une sphère de la réflexion philosophique qui, au-delà de la morale, s'interroge sur ce qui fait le sens de l'existence humaine

²⁷ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier, annexe III

²⁸ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier, annexe III

²⁹ Chambre des représentants USA, 111th congress 02-2009. in Rapport de mission « État de l'art (national et international) en matière de pratiques de simulation dans le domaine de la santé Dans le cadre du développement professionnel continu (DPC) et de la prévention des risques associés aux soins Janvier 2012

³⁰ Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, HAS, décembre 2012

Bibliographie

Projet Pédagogique partagé des Instituts publics de formations paramédicales du GHT Touraine-Val de Loire - Juin 2017

Allin-Pfister, A-C (2011). Le guide du formateur: une approche par compétences. Rueil-Malmaison: Lamarre, 313p

Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état infirmier

Loi portant réforme de l'Hôpital et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires du 21 juillet 2009

Allouche Benayoun , La fonction de formateur , Pariat/Dunod, Paris, 2000

Bourgeon Gil, Socio-pédagogie de l'alternance, UNMFREO, coll.Mesonnance, 1979

Benner, Patricia, De novice à expert, Interéditions, Paris, 2003, 255 p

Coudray, Marie-Ange, Geay Catherine, Le défi des compétences, Masson, Paris, 2009, 208 p

Daiz Joelle, L'alternance intégrative, Hébamme.ch, p 30-31, 11/2006

Donnay, Jean, Quelques clefs de lecture des attitudes relatives à la réflexivité et au changement de pratiques en pédagogie universitaire, Département Éducation et technologie, Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix, Namur (Tout tient sur la même ligne)

<http://www.det.fundp.ac.be/~jdo/articles/ref3.htm>

Le Boterf, Guy, Repenser la compétence, Éditions d'organisations, 2008, 140 p

Parent F, Jouquan, J (dir.) (2013); Penser la formation des professionnels de la santé. Bruxelles: Ed De Boeck, 412 p.

Perrenoud, Philippe, Mettre la pratique réflexive au centre du projet de formation, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française on, Université de Genève, 9 p, 2001

Schön, Donald, Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel, Montréal, Éditions Logiques, 1993. 418 p

Simoneau IL, Ledoux I, Paquette C Efficacité pédagogique de la simulation clinique haute fidélité dans le cadre de la formation collégiale en soins infirmiers, Juin 2012 Cégep de Sherbrooke

Walter, Béatrice, Le savoir infirmier, Éditions Lamarre, Paris, 1998, 275 p

Sous la coordination de : Michel Dupuis, Raymond Gueibe, Walter Hesbeen, La banalisation de l'humain dans le système de soins, De la pratique des soins à l'éthique du quotidien Editeur : Seli Arslan, Paris, 2011, 192 p

Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, HAS, décembre 2012

ANNEXE 1 : Charte pour « les 9 engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux »

LES 9 ENGAGEMENTS POUR LA QUALITÉ DE VIE DES STAGIAIRES PARAMÉDICAUX

La présente charte s'applique à toute personne en formation clinique, que cette formation soit initiale ou continue, dès lors que cette personne exerce dans l'établissement ou la structure pendant un stage et quelle qu'en soit la durée. La charte intégrale est disponible sur les sites de la FHF et de la FNEI.

1

L'ACCUEIL DU STAGIAIRE

- Un livret d'accueil est adressé au stagiaire en amont de son arrivée sur le lieu de stage.
- Un temps d'accueil dédié est prévu par la structure de stage.

2

L'INTÉGRATION DU STAGIAIRE

- L'intégration commence par l'appréhension de l'organisation, elle s'organise au niveau institutionnel et au niveau de la proximité par le maître de stage ou le tuteur.

3

LES CONDITIONS DE TRAVAIL, DE SANTÉ AU TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ POUR LE STAGIAIRE

- Pour chaque stagiaire, le lieu de stage s'engage à fournir :
 - ▶ Un espace décent pour se changer et d'un espace individuel et sécurisé pour entreposer ses effets personnels.
 - ▶ Des conditions de restauration nécessaires à une réelle pause journalière.
 - ▶ Des moyens lui permettant d'accéder au lieu de stage.
 - ▶ Un accès individuel aux logiciels utilisés par les équipes de soins, afin notamment de faciliter la traçabilité des soins réalisés dans le respect des procédures informatiques et règles relatives au dossier de soins informatisé.
- Un espace de travail adapté permettant l'accès aux documents nécessaires à la prise en charge des usagers.
- Lorsque cela est possible, un accès au parking de l'établissement dans les mêmes conditions que les professionnels.
- Un dispositif de protection du travailleur isolé s'il est prévu que chaque professionnel en porte un.

4

LA FORMATION REÇUE PENDANT LE STAGE

- Le stagiaire doit avoir la possibilité de recourir à un encadrant de sa spécialité le cas échéant, désigné au préalable pendant la totalité du stage.
- Au plus tard le 1^{er} jour du stage, les objectifs d'apprentissage formulés par le stagiaire et son institut de formation sont présentés à la structure d'accueil.
- L'encadrant organise le stage afin de répondre aux objectifs d'apprentissage et de compétences attendues.

5

LA GESTION DU TEMPS DE STAGE

- L'encadrant et le stagiaire s'accordent sur le parcours du stage, en début de stage.
- Au cours du stage, l'encadrant veille à consacrer du temps dédié au stagiaire pour répondre à toutes questions ou besoins d'approfondir un point.

6

L'IMPLICATION DU STAGIAIRE

- L'établissement met en œuvre une organisation qui permet l'implication des stagiaires dans leurs temps d'apprentissage.
- Le stagiaire assume sa place d'acteur dans sa formation sur le lieu de stage.

7

LES CONDITIONS POUR L'ÉVALUATION

- Un temps dédié est identifié, au début du stage, pour les évaluations de mi et fin de stage.
- Le stagiaire doit être présent lors de son évaluation, il doit pouvoir s'exprimer.
- La structure de stage fait également l'objet d'une évaluation de satisfaction par le stagiaire.

8

LA PARTICIPATION À LA VIE INSTITUTIONNELLE

- Le stagiaire a accès, s'il le souhaite, aux ordres du jour et PV des instances représentatives du personnel et assiste aux réunions pluridisciplinaires de la structure de stage.

9

L'APPLICATION DE LA CHARTE

- La présente charte est largement diffusée par tous les moyens à tous les lieux de formation et tous les lieux de stage.
- Elle est une référence de la qualité du stage.



**INSTITUT DE FORMATION
EN SOINS INFIRMIERS
DU CHRU DE TOURS**

COORDONNÉES

Institut de Formation en Soins infirmiers

Centre Hospitalier Régional
Universitaire de Tours

Adresse postale

IFSI – CHRU Tours
37044 Tours Cedex 9

Localisation géographique

2 rue Mansart - 37170 Chambray-lès-Tours

Téléphone : 02 47 47 81 01

<https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/>

Conception : septembre 2024 – Validation et diffusion : septembre 2024



CHRU
HÔPITAUX DE TOURS



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

